

Santé précarité

Responsable scientifique : **Pr C. Pradier**

Responsable pédagogique : **A. Gillino**

Objectifs

L'objectif général de la formation est de permettre aux participants d'acquérir les connaissances et développer les compétences nécessaires à l'optimisation de la prise en charge des problèmes de santé des populations en situation de précarité.

Public concerné

- Docteurs en médecine et en pharmacie
- Internes en médecine et en pharmacie à partir de la 1^{ère} année d'internat
- Résidents de médecine générale à partir de la 1^{ère} année
- Titulaires d'un diplôme de docteur en médecine à titre étranger leur permettant d'exercer la médecine dans leur pays
- Professionnels intervenants sur les questions de santé des populations précaires
- Personnels infirmiers et cadres hospitaliers
- Travailleurs sociaux, cadres administratifs, psychologues

Cet enseignement est ouvert aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État, aux professionnels libéraux, au secteur mutualiste et aux membres d'associations, sous réserve de l'acceptation des demandes d'inscription par le responsable pédagogique

Enseignements

Programme

1. Les concepts de précarité et de santé
2. Les problématiques des populations précaires
3. Les dispositifs d'accès aux droits fondamentaux et aux soins

Contrôle des connaissances

Étude d'un cas

Rédaction d'une note de synthèse présentée à l'oral

Renseignements

CHU Archet 2
Département de Santé publique,
151, rte de St Antoine de Ginestière
06202 Nice Cedex 3
Secrétariat : Amélie Giordanengo
☎ 04 92 03 56 30
ifamcrf.cont@wanadoo.fr

Conditions d'admission

Examen du dossier

Droits d'inscription

821,57 €

Organisation

Durée : 1 an /100 heures

Cours : 2 jours / mois

Stage : 2 jours

Calendrier

Non communiqué

Effectif

25 minimum

30 maximum

Lieu

Non communiqué

Formation

Initiale : oui

Continue : oui

A distance : non